

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mélie 2020 Inc	Numéro de permis 2020037	Date d'inspection Le 21 juillet 2022	
Nom de l'établissement Garderie Mélie 2020 Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-7793	
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	31 août 2022	
Commentaires : Deux éducatrices n'ont pas un certificat de secourisme et RCR valide. Elle devront être inscrites et l'administratrice devra envoyer une preuve d'inscription. Ces éducatrices ne peuvent jamais être seules avec un groupe.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	31 mai 2023	
Commentaires : Deux éducatrices qui n'ont pas un certificat en EPE sont inscrites au cours d'Introduction à la petite enfance et prévoient avoir terminé en mai 2023. Une preuve devra être envoyée lorsqu'elles auront réussi leur formation.			
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	30 juin 2023	
Commentaires : Une éducatrice terminera sa formation en EPE en juin 2023. Lorsqu'elle aura complété avec succès et qu'une preuve sera envoyée à l'inspectrice, la lacune sera corrigée.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	29 juil. 2022	
Commentaires : La preuve du certificat de Secourisme et RCR était manquante dans le dossier de deux éducatrices qui ont reçu leur formation. Les certificats doivent être ajoutés aux dossiers des employées et la lacune sera corrigée.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	29 juil. 2022	
Commentaires : Un morceau de bois peut pôser un danger près des balançoires dans le parc des après-classe. Il devra être réparé.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	22 juil. 2022	
Commentaires : Les produits toxiques étaient hors de la portée des enfants, mais doivent être barrés sous clés.			

#### Commentaires généraux

- Le ratio est respecté lors de l'inspection.

- Les administratrices confirment que les équipements fixes et autres structures sont installées selon les normes de la CSA. Il est recommandé de râcler la surface protectrice des structures afin d'assurer qu'elle est absorbante pour les chocs.

#### Observations:

-Les enfants ont mangé leur collation, sont allés à l'extérieur, ont mangé leur repas et ont fait leur sieste.

-Le groupe d'après-classe a fait une activité de peinture de roches et une peinture de pied collective.

original signé par

Janel Aubut

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 juillet 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Solange Roy

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 juillet 2022

\_\_\_\_\_  
Date